



LA FERTE BERNARD. 1^{er} février 2015
COMPLEXE ATHENA
PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le Président ouvre cette Assemblée Générale de la Fédération Française de Pêche Sportive au Coup :

Bonjour à celles et à ceux que je n'ai pas eu l'occasion de saluer à leur arrivée.

Merci à Jacky LAHOREAU, Président du Comité Départemental de la Sarthe et à son équipe pour s'être engagés dans l'organisation de cette AG et pour tous les préparatifs que cela implique.

Merci au VS Fertois de nous accueillir à La Ferté Bernard.

Merci à tous les responsables de clubs, compétiteurs et amis de la pêche de compétition d'être présents à notre assemblée générale.

Merci également à toutes les personnalités présentes :

- Monsieur Jean Carles GRELIER, Maire de La Ferté Bernard.
- Monsieur Alain DIEU, Président de la Fédération des AAPPMA de la Sarthe, représentant Monsieur Claude ROUSTAN, Président de la Fédération Nationale pour la Pêche en France (FNPF)
- Monsieur Denis LEGRET, Président de l'Entente Halieutique du Grand Ouest (EGHO)
- Monsieur Patrice GUILLOT de la revue « La Pêche et les Poissons ».
- Monsieur Jean DESQUE représentant notre partenaire Sensas.

J'ai à vous présenter les excuses de :

- Monsieur Fortuné JAGUELIN, président d'honneur de la FFPSC.
- Monsieur François LESAGER, trésorier général de la FNPF.
- Monsieur Maurice LEBRANCHU, responsable UNPF du développement Loisirs Pêche.
- Monsieur Patrick SOLBES du Comité Directeur.
- Monsieur Michel POLYDOR, président par intérim du GN CARLA.

Je cède la parole à Jacky LAHOREAU pour quelques mots d'accueil :

Après avoir reçu cette AG en 2003 à MULSANE c'est avec plaisir que nous vous accueillons de nouveau dans notre département de la Sarthe et plus particulièrement à La Ferté Bernard.

Même si nous ne pouvons rivaliser avec ce que nous avons vécu à COUDEKERQUE l'an dernier, tout a été fait pour vous assurer le meilleur accueil possible.

Je remercie toute l'équipe du VS Fertois et son animateur en chef Yves BAZIN pour leur disponibilité et tout le travail réalisé et je vous souhaite à tous une excellente année de pêche et une bonne assemblée générale.

Avant de poursuivre notre assemblée générale, je vous demande que nous observions une minute de silence en mémoire de tous nos compétiteurs disparus au cours de l'année 2014 et, qu'en particulier, nous ayons à nouveau une pensée pour notre défunt secrétaire Jacky CAHAGNE ainsi que pour Michel MACO emporté par la maladie au moment où nous tenions notre AG extraordinaire à Niort.

Michel était vérificateur aux comptes depuis de longues années. Il était aussi le Président du CSI (Comité Sportif de Pêche regroupant les départements de la région parisienne).

Je vous remercie.

Je vais maintenant demander à notre secrétaire Daniel DEPALLE de procéder à l'appel des membres du Comité Directeur, des représentants des Comités Départementaux, des Comités régionaux et des Groupements Nationaux.

Membres du Comité Directeur présents :

Edmonde VILAIN, Ollivier AFFILE, Michel BOTTE, René CATHELIN, Fernand DE CASTRO, Marcel DETHOREY, Jean Pierre DUBOIS, Michel DUPUIS, Patrice FASQUEL, Jean Pierre GAILLAC, Jacques GOUPIL, Jean Michel GRIGNON, Daniel LAPIERRE, Frédéric LINARD, Jean Pierre MISSERI, Denis PERIGOIS, Jean Claude POINSIGNON, Christian ROGEAUX, Thierry THEAUDIN, Daniel DEPALLE.

Membres du Comité Directeur excusés :

Michel POLYDOR (président par intérim du GN CARLA), Patrick SOLBES.

CR présents ou représentés :

Alsace, Aquitaine, Auvergne, Basse Normandie, Bourgogne, Bretagne, Centre, Champagne Ardenne, Franche Comté, Haute Normandie, Ile de France, Limousin, Lorraine, Midi Pyrénées, Nord Pas de Calais, Pays de Loire, Picardie, Poitou Charente, Provence Alpes Côte d'Azur, Rhône Alpes.

CR excusé :

Languedoc ROUSSILLON.

CD présents ou représentés :

02, 03, 04, 10, 12, 13, 16, 19, 21, 22, 23, 25, 27, 28, 29, 31, 32, 35, 36, 37, 38, 41, 44, 45, 46, 47, 49, 50, 51, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 65, 67, 68, 70, 71, 72, 75, 76, 77, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 94, 95.

CD excusés :

01, 24, 33, 40, 42, 64.

GN Présents :

GN Carpe, GN Truite.

GN excusé :

GN CARLA

Merci Daniel, merci pour ton implication dans ta nouvelle fonction de secrétaire général. Je te sollicite beaucoup et chaque fois tu réponds présent.

1- RAPPORT MORAL DU PRESIDENT.**L'année 2014 a été riche et intense :**

Il y a d'abord les discussions et négociations autour du projet de rapprochement des trois Fédérations Françaises de Pêche Sportive.

Pas moins de cinq rencontres avec nos collègues de la mouche et de la mer, trois réunions de travail au Ministère des Sports, de nombreux échanges de courriers électroniques pour la mise en forme des statuts et du règlement intérieur, sans compter les nombreux contacts téléphoniques.

Il ne faudrait pas laisser passer l'énorme opportunité que constitue la construction d'une grande Fédération Française de pêche Sportive susceptible de rassembler près de 20000 pêcheurs de compétition et lui permettant de se doter de moyens d'actions qu'aucune de nos trois Fédérations n'est actuellement en mesure de pouvoir disposer.

- Un siège social ouvert au public dédié à la pêche de compétition française.
- Un salarié permanent, interlocuteur privilégié des compétiteurs pour informer sur la pratique de la compétition, la délivrance des licences, la création et le fonctionnement de clubs.
- Des moyens de communication pour faire connaître la pêche de compétition, son fonctionnement, ses résultats, ses axes de développement,

Le 30 novembre 2014, au cours de l'Assemblée Générale Extraordinaire à Niort, vous avez voté à l'unanimité le principe de création de la Fédération Française de Pêche Sportive à laquelle la FFPSC sera un des membres fondateurs.

Le Comité Directeur de la FFPSC vous remercie pour votre choix stratégique et pour la confiance que vous lui témoignez pour la poursuite des discussions autour de la gouvernance à mettre en place.

Le second point marquant de l'année 2014 c'est l'extraordinaire résultat d'ensemble de nos équipes comme vous le verrez un peu plus loin à l'énoncé des performances à l'international.

Mais citons d'abord nos champions nationaux 2014.

PECHE MIXTEAU COUP :

- **Minimes** : Luc BODIN du CD 80
- **Cadets** : François DESSERME du CD 49
- **Juniors** : Alexandre CAUDIN du CD 52
- **Féminines** : Pauline NERVET du CD 60
- **Vétérans** : Yves FOURNIER du CD 89
- **Handicapés** : Luc SAISSE du CD 07
- **Corporatifs** : Diégo DA SILVA du CD 02
- **Séniors** : Stéphane POTTELET du CD 87

PECHE AU MOULINET AU COUP :

- Christophe SOBOLEWSKI du CD 60

PECHE A LA PLOMBEE :

- Valentin DURONSOY du CD 60

GRANDES EPREUVES :

Coupe de France Vétérans :

- 60/65 ans : Christian VILAIN du CD 59
- 66/75 ans : Gilles LANNOY du 59
- + de 75 ans : Georges DAVAINÉ du CD

Coupe de France individuelle (ex GN) :

- Ludovic BODIER du CD 49

Coupe de France carpe au coup :

- Frédéric SKORNORG du CD 59

Coupe de France corporative :

- Yann FRANCOMME du CD 59

Championnat de France des clubs :

- Team SPP 87

Championnat de France des clubs corporatifs :

- Team WC Littoral 59

Championnat de France des CD :

- CD 78

Coupe de France pêche à la plombée :

- Thierry THEAUDIN du CD 35

Championnat de France pêche à la plombée par équipe :

- Rive Basse Vilaine du CD 35

PECHE DE LA TRUITE AUX APPATS NATURELS :

- **Minimes** : Lucas CHATALOGNE
- **Cadets** : Bastien PUJOS (No Kill 33)
- **Juniors** : Julien BORDES (Salmo Toc)
- **Vétérans** : Julien LANARDELLI (Fario Pyrénées)
- **Séniors** : Franck LAFON (Salmo Garonne)
- **Clubs** : Salmo Garonne Compétition

CHAMPIONNATS DE FRANCE DU GROUPEMENT NATIONAL CARPES :

- **U15** : KEVIN PAGENELLE/Aurélien PAGENELLE
- **U18** : Dorian GULDENFELS/Jérôme DICK
- **U23** : Théodore CHANEL/Aurélien LACROIX
- **Séniors** : Nicolas SANOCKI/Frédéric GALINIER

CHAMPIONNATS DE FRANCE DU GROUPEMENT CARNASSIERS :

- Pêche en bateaux : BOURDET/BOURGEAIS
- Black bass : DECOURS/SHOTTER
- **Float tube** : Mathieu GABAR
- **Clubs** : BSCV

LES EPREUVES INTERNATIONALES 2014 :

- **Championnat du monde des Clubs, rivière Sava (Slovénie)** Le Team Armentières se classe 7^{ème} sur 30.
- **Championnat d'Europe à Bernissart (Belgique)** nous terminons 8^{ème} sur 24 équipes malgré une belle première manche. Une satisfaction tout de même avec la médaille d'argent de Diégo DA SILVA en individuel.
- **Championnat du Monde des Nations à Prélog (Croatie)** nous terminons 11^{ème} dans des conditions difficiles d'intempéries et de courant indomptable. L'équipe est restée soudée et très combative, elle méritait mieux.
- **Championnat du Monde des Jeunes à Assen (Pays Bas) UN VRAI FESTIVAL POUR LES FRANÇAIS.**
Chez les U 14 : la France est champion du Monde avec 19 points devant la Pologne (34 points) et la Croatie (37 points) Nicolas RENARD est champion du Monde en individuel tandis que Jason DEMAY est médaille de bronze.
Chez les U18 : la France est également champion du monde avec 35 points devant l'Angleterre (37 points) et la Pologne (39 points) En individuel Victor CHAMBON est vice-champion du monde.

Chez les U23 : la France est vice-champion du Monde avec 37 points entre la Pologne (33 points) et la République Tchèque (42 points) Un nouveau titre en individuel pour la France avec Maxime DUCHESNE.

Au total, pas moins de 7 MEDAILLES dont 4 en or, 2 en argent et une de bronze.

CHAPEAU LES JEUNES.

- **Championnat du Monde féminin au Portugal sur le Rio Sorraia** : après plusieurs années difficiles, nos féminines sont enfin récompensées sur leur valeur. La France est vice-champion du monde avec 40 points entre l'Italie (26 points) et le Portugal (45points) Valérie NADAN est également vice-championne du Monde.
- **Championnat du monde des vétérans et des pêcheurs handicapés à Rome sur le Tibre** : des conditions de pêche épouvantables indignes pour un championnat du Monde où le résultat se jouait essentiellement au tirage au sort. Nos 2 équipes terminent en milieu de tableau : 8^{ème} sur 14 pour les vétérans et 5^{ème} sur 10 pour les pêcheurs handicapés. Un point de satisfaction tout de même avec Alain SCHAEFFER qui est **vice-champion du Monde en individuel chez les pêcheurs handicapés.**
- **Championnat du Monde carpes sur le lac de Piétrafitta (Italie)** la France est vice-champion du Monde sur 24 nations entre la Croatie et la Belgique. Le binôme Mathieu NEYRAT/Mathieu FARGE est aussi vice-champion du monde sur 72 binômes.
- **Championnat du Monde truite aux appâts naturels à San Julia (Andorre)** la France retrouve sa place de vice-champion du Monde derrière les italiens toujours invaincus.
- **Championnat du monde carnassiers aux leurres artificiels à Asenovgrad (Bulgarie)** en pêche du bord, la France se classe 13^{ème} sur 17 équipes engagées.
- **Championnat du Monde carnassiers aux leurres artificiels en bateaux** : c'est la France qui a assuré l'organisation sur le magnifique lac du Bourget à Aix les Bains (Savoie) Une première en France avec le record de participation de 32 équipes représentant 16 nations. Pour sa seconde participation à cette épreuve la France s'y est particulièrement distinguée en étant vice-champion du Monde avec 26 points entre l'Ukraine (23 points) et la Russie (38 points) grandes spécialistes de la discipline. Le duo Gaël EVEN/Sylvain LEGENDRE obtient la médaille de bronze en individuel.

LES EFFECTIFS :

- Pêche au Coup : 5782 licences individuelles contre 5774 en 2013. C'est la stabilité. Le nombre de clubs passe de 602 à 585 (- 2,80%)
- GN Carpe : 1079 licences individuelles contre 985 soit 94 licences en plus et une évolution de 9,5%. Stabilité du nombre de clubs avec 60 contre 61.
- GN truite : 111 licences individuelles contre 126 soit 15 licences en moins (-12%) 6 clubs au lieu de 9 (regroupement de plusieurs clubs)
- GN Carla : 452 licences individuelles contre 338 soit 114 licences de plus (+33%) et 32 clubs contre 21.

Globalement nous enregistrons 7424 licences individuelles contre 7221 soit 203 licences de plus (+ 2,8%) grâce au développement de la compétition aux carnassiers et à la poursuite du développement du GN carpes.

Le nombre de clubs est de 683 contre 692 soit 9 en moins (- 1,3%) La baisse est contenue grâce à l'apport de 9 clubs carnassiers supplémentaires.

PARTENARIAT AVEC LA FEDERATION NATIONALE DE PECHE EN FRANCE : la convention a été renouvelée avec un soutien financier plus important. En contrepartie une implication toujours de plus en plus importante de nos compétiteurs dans l'animation des Ateliers Pêche Nature et dans la participation à la gestion des AAPPMA et/ou des Fédérations Départementales est souhaitable.

La collaboration avec le service de communication de la FNPF a aussi très bien fonctionné en 2014.

LES RELATIONS AVEC LA FNPF en 2014 : elles ont surtout concerné le projet de rapprochement des 3 fédérations de pêche sportive.

LES RELATIONS AVEC LE MINISTERE DES SPORTS : elles ont surtout porté en 2014 sur le rapprochement des 3 fédérations de pêche sportive comme indiqué plus haut.

Concernant la convention d'objectifs 2015, elle devrait être reconduite avec une participation financière de l'Etat égale à celle de 2014 malgré un budget contraint. Il faut sans doute y voir un effort par rapport à notre attitude positive dans les discussions sur le projet de rapprochement.

En terminant, je voudrai remercier l'ensemble des membres du comité Directeur pour leur implication dans la vie de la FFPSC et tous les responsables de Clubs, de CD, de CR groupements nationaux qui s'investissent tout au long de la saison dans l'organisation de nos nombreuses manifestations. Je vous remercie de votre attention.

L'Assemblée Générale vote à l'unanimité le rapport moral du Président.

2- RAPPORT FINANCIER DE LA TRESORIERE.

Présentation du bilan financier qui laisse apparaître un **EXCEDENT de 16 021 €**

PRODUITS		
Licences		319 394,00 €
Seniors, féminin, vétérans	212 428,00 €	
Juniors	4 200,00 €	
Minimes, cadets	6 136,00 €	
Corporatifs	11 535,00 €	
Clubs	30 016,00 €	
Groupement National Carpes	31 160,00 €	
Groupement National Truites	4 107,00 €	
Groupement National CARLA	19 812,00 €	
Subventions		101 232,00 €
Ministère Jeunesse et Sports	31 500,00 €	
Sponsors Partenaires	40 600,00 €	
FNPF	28 000,00 €	
Subventions régionales	1 132,00 €	
Autres produits		41 676,00 €
Publicités bulletin	5 824,00 €	
Coupe de France (ex GN)	12 859,00 €	
Coupe de France corpo	3 750 ,00 €	
Championnat de France des clubs	5 350,00 €	
Championnat de France des CD	925,00 €	
Coupe de France carpes	4 130,00 €	
Coupe de France Feeder	2 575,00 €	
Vente matériel publicitaire	212,00 €	
Produits divers		
Produits exceptionnels		
Produits financiers	6 051,00 €	
TOTAL PRODUITS		462 302,00 €
CHARGES		
Déplacements internationaux		148 135,70 €
Club France Seniors	34 748,44 €	
Club France Jeunes	37 833,73 €	
Club France Féminin	15 253,61 €	
Club France Handicapés	12 663,66 €	
Club France Vétérans	14 891,88 €	
Club France Feeder	20 244,38 €	
Monde Clubs	6 500,00 €	
Groupement Truites	6 000,00 €	
Déplacements nationaux		20 59,53 €
Actions Jeunes	16 909,55 €	
Actions Handicapés	3 749,88 €	
Dotations épreuves		29 205,89 €
Coupe de France (ex GN)	12 140,00 €	
Championnat de France des Clubs	5 000,00 €	
Coupe de France Carpes	4 130,00 €	
Epreuves Corporatives	6 400,00 €	
Achat coupes (CD, GN, ...)	1 535,89 €	
Dotations des structures		136 031,00 €
Dotation CD/CDR épreuves nat.	18 160,00 €	
Ristournes CD	45 091,00 €	
Ristournes CR	17 247,00 €	
Ristournes GN Carpes	28 076,00 €	
Ristournes GN CARLA	21 412,00 €	
Formation, Ecoles de pêche	6 045,00 €	
Communication		24 426,05 €
Revue Pêche de Compétition	24 426,05 €	

Fonctionnement		85 131,83 €
Comité Directeur + AG	53 480,30 €	
Fournitures administratives	2 824,73 €	
Achat et entretien petit matériel	3 594,04 €	
Cotisations FIPS, CIPS,	3 391,00 €	
Frais poste, internet, téléphone....	7 749,38 €	
Honoraires comptabilité	3 009,60 €	
Services bancaires	517,00 €	
Assurances	8 533,48 €	
Achat matériel publicitaire	0,00 €	
Variation stock marchandises	45,00 €	
Charges diverses	912,30 €	
Charges exceptionnelles	1 075,00 €	
Amortissements		2 691,00 €
TOTAL CHARGES		446 281,00 €
RESULTAT 2014		16 021,00 €
ACTIFS DE LA FFPSC AU 31/12/14		363 942,75 €
Matériel informatique et mobilier	8 415,80 €	
Matériel publicitaire	2 112,16 €	
Valeurs mobilières	10 243,48 €	
Disponibilités	286 800,23 €	
Créances, immobilisations	54 571,08 €	
Charges constatées d'avances	1 800,00 €	

3 – RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES.

Lecture par Gérald THIEBAUT du rapport des vérificateurs aux comptes de la FFPSC.

Après la disparition de notre collègue Michel MACO, vérificateur aux comptes de la FFPSC depuis plus de 25 ans, la commission des finances composée de Gérald THIEBAUT et Alain GERARD s'est réunie le 30 et 31 janvier 2015 à La Ferté Bernard, Maison des Sports afin de vérifier les comptes de l'exercice 2014.

Conformément aux missions qui nous ont été confiées par l'Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes de la FFPSC ainsi que des groupements Carpe, Truite et Carnassiers.

Concernant le FFPSC.

La conformité des avoirs entre le bilan et les divers relevés bancaires ainsi que le numéraire a été contrôlée et ne soulève pas de difficulté. Le montant total des disponibilités s'élève à 297 043 € au 31/12/2014

En 2014, les comptes présentent un excédent de 16 021 €.

Nous avons constaté une baisse sensible de 18 281 € des frais de déplacements du Comité Directeur, somme contribuant à l'excédent.

Elément influant également le résultat, le produit des licences CARLA en progression de 4 971 €.

Par conséquent, la gestion financière 2014 de la FFPSC est parfaitement saine.

Concernant le Groupement Carpe.

La situation financière est satisfaisante, surtout après l'organisation du salon de Montluçon qui représente une importante rentrée d'argent pour le groupement.

Le résultat est excédentaire de 83 668 € sur le budget principal et 9 229 € sur le budget annexe de l'équipe de France Carpe ouvert spécialement en 2014 afin d'isoler les dépenses.

Les avoirs qui ont été vérifiés s'élèvent à 146 000 €.

Le Groupement envisage pour l'avenir d'avoir une gestion autonome du salon. Il conviendra de bien mesurer toutes les conséquences de cette évolution notamment au plan fiscal.

Enfin, en détail, il faut régulariser les comptes de rapprochement bancaire, entre autres les chèques périmés.

Concernant le Groupement Truite.

Le résultat de l'exercice est déficitaire de 3 615 €.

Les réserves ne sont pas très élevées, 5 713 €. A noter que le solde du livret Caisse d'Epargne n'a pas pu être vérifié car les nouveaux responsables du Groupement ne disposent pas du relevé bancaire. De même, les intérêts des années 2013 et 2014 ne sont pas enregistrés même s'ils ne seront pas très élevés. A régulariser en 2015.

Il faudra surtout veiller à retrouver un équilibre financier en 2015.

Concernant le Groupement CARLA.

Les contrôles ont été effectués en l'absence des responsables qui étaient excusés :

Les documents avaient été transmis à Jacques GOUPIL.

Il ressort des relevés bancaires que le Groupement dispose au 31/12/2014 d'un avoir d'environ 12 000 € sur deux comptes, Caisse d'Epargne plus un petit solde de 276,30 € sur un compte BPLC, montant sans doute transféré à la Caisse d'Epargne.

Ce solde doit être réduit à 6 700 € du fait d'un certain nombre de charges non débitées.

Le résultat de l'année est excédentaire de 5 734 €.

Par contre, un montant de 22 412 € comprenant pour 18 412 € les ristournes FFPSC est contracté dans la présentation synthétique des comptes, à la fois en recettes et en dépenses donc sans incidence sur le résultat.

En conclusion, la commission des vérificateurs aux comptes donne quitus au Président Jacques GOUPIL ainsi qu'à la Trésorière Edmonde VILAIN pour la bonne gestion de comptes ainsi qu'aux Présidents des Groupements Carpe, Truite et Carnassiers. Elle propose à l'Assemblée Générale d'approuver le rapport financier.

La trésorière propose d'affecter le résultat de 16 021 € en réserves.

L'Assemblée Générale vote à l'unanimité le rapport financier et l'affectation du résultat.

4- PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL.

Edmonde VILAIN présente le budget prévisionnel 2015 en équilibre à 505 850 €.

DEPENSES	
Club France Seniors	42 000 €
Club France Jeunes	40 000€
Club France Féminines	14 000 €
Championnat du Monde Vétérans	12 500 €
Championnat du Monde Pêcheurs handicapés	12 500 €
Championnat du Monde Feeder	11 500 €
Championnat du monde Truite	7 000 €
Championnat du monde des Clubs	6 500 €
Championnat de France Jeunes – IK	8 000 €
Coupe de France	13 000 €
Championnat de France des Clubs	6 000 €
Championnats de France Corpo	6 500 €
Championnats de France Feeder	2 500 €
Coupe de France Carpes	5 000 €
Médailles (achat médailles et cordons) Coupes, Trophées	6 000 €
Dotations des CR et CD	18 500 €
Ristournes CD	45 500 €
Ristournes CR	17 250 €
Ristournes GN Carpes	28 000 €
Ristournes GN CARLA	21 500 €
Formation, écoles de pêche	6 000 €
Commission médicale	3 750 €
Revue Pêche de Compétition	55 000 €
Fonctionnement Comité Directeur	50 000 €
Fonctionnement AG	7 500 €
Fournitures administratives	3 800 €
Cotisations FIPSeD, CIPS	3 000 €
Frais poste, téléphone, internet	8 000 €
Honoraires comptabilité	3 200 €
Assurances	8 600 €
Fournitures, équipement	2 500 €
Dotations aux amortissements	3 000 €
Actions Jeunes – Stages U14 et U18	5 000 €
Actions en faveur des handicapés	3 750 €
Relations internationales	3 500 €
Provision pour vêtements	15 000 €
TOTAL DES DEPENSES	505 850 €

RECETTES	
Licences	320 000 €
Subvention ministère Jeunesse et Sports	31 500 €
Subventions Sponsors Club France	34 000 €
Subvention FNPF	35 000 €
Publicités Bulletin Officile FFPSC	23 400 €
Produits financiers	30 000 €
Vente objets publicitaires	500 €
Engagements Coupe de France	13 000 €
Engagements CD	950 €
Engagements Clubs	6 000 €
Engagements Corps	4 000 €
Engagements Carpes	5 000 €
Engagements Feeder	2 500 €
TOTAL RECETTES	505 850 €

L' Assemblée Générale vote à l'unanimité le budget prévisionnel.

5- RAPPORTS DES GROUPEMENTS.

GN Carpe (Fernand DE CASTRO)

Comme chaque année, voici l'heure des bilans annuels. Voici donc celui du GN Carpe. Est-ce de la chance, une coïncidence mais, chaque année, depuis le début de mon mandat en 2009, le nombre de licenciés du GN augmente pour passer le millier et même plus en 2014.

Bien sûr, ça ne va pas du simple au double, mais nous sommes en positif et mon bilan, s'il n'était que comptable, s'arrêterait là. Avec pas moins de 46 manifestations au calendrier officiel, beaucoup plus si nous prenons en compte l'ensemble des manifestations organisées par nos clubs, cette année 2014 a été exceptionnelle.

Pour 2014, le GN carpe c'est 5012 jours/participants et pour ZERO Euros de subvention de qui que ce soit....

A cette occasion, je profite de la présence d'Alain DIEU, représentant de la FNPF, pour rappeler que nos manifestations contribuent elles aussi au développement de la pêche et que nous sommes, nous aussi, une vitrine de la pêche et des pêcheurs en France. Nous sommes trop souvent « oubliés » par les instances de la pêche, quels que soient les sujets (commission Pêches Spécialisées, pêche de nuit,)

La 13^{ème} édition du salon de Montluçon a été une superbe réussite : 193 exposants, 17 688 visiteurs réels, 120 bénévoles. Ce salon est devenu le plus grand salon mondial des pêches de la carpe et du silure et le 3^{ème} salon national toutes pêches confondues. Montluçon nous permet d'être totalement indépendant et surtout libre de nos actions. Comme à chaque nouvelle édition je regrette et surtout je ne comprends pas qu'aucun représentant de la FNPF ne soit présent. J'ai du mal à m'expliquer et à comprendre ce manque de considération pour notre pêche.

Faut-il rappeler que notre pêche, à elle seule, représente plus de 50% de l'économie pêche dans notre pays.

Nos championnats ont connu un grand succès avec 154 binômes engagés pour les phases qualificatives en seniors et 153 participants chez les jeunes. 48 binômes ont participé à la finale.

Le GN a également lancé la formation aux premiers secours, deux sessions sur le contrôle anti dopage, des interventions de notre médecin fédéral sur l'utilisation des défibrillateurs. Nous avons investi en 2014, sans aucun subventionnement extérieur, dans 4 appareils de type DEA (défibrillateur entièrement automatique) ce qui nous permet d'être entièrement autonomes sur l'ensemble de nos manifestations.

J'en profite pour vous informer que ces appareils, s'ils sont libres, peuvent être prêtés aux CR et CD qui nous en feraient la demande

Notre équipe nationale, modifiée et rajeunie depuis 2009, est devenue une équipe très soudée et performante. Seconds au championnat du monde sur le lac de Piétrafitta, nous sommes devenus également la seconde nation au classement sur les cinq dernières années. Une 2^{ème} place également au classement individuel avec Mathieu NEYRAT et Mathieu FARGE.

Pour 2015, gros défi à relever en Espagne avec une pêche en rivière et la présence de silures.

Pour 2016, nous sommes candidat pour l'organisation du Championnat du Monde. Le parcours n'est pas encore officialisé mais sera relativement centré ce qui permettra à ceux qui ne connaissent pas notre activité de venir découvrir notre activité.

Le GN, c'est aussi une politique pêche avec des prises de positions sans ambiguïtés.

Nous travaillons également avec nos groupements régionaux pour le respect du milieu naturel mais, malheureusement, notre position n'est pas toujours comprise.

Voilà notre bilan de notre groupement un peu « révolutionnaire » j'en conviens mais qui reste vigilant et confiant sur son avenir. Notre groupement travaille en relation constante avec notre président Jacques GOUPIL en qui je renouvelle toute ma confiance pour que notre passion avance.

Merci à vous tous et je m'excuse d'avoir été un peu long.

GN Truite (Jean Pierre GAILLAC) Concernant le bilan de la saison 2014, nous avons récupéré notre 2^{ème} place, le bilan d'ensemble est satisfaisant : une 14^{ème} place en individuel et une médaille de bronze en clubs avec l'équipe de NO KILL 33.

Notre objectif principal est , au minimum, une stabilisation de notre effectif. Pour la promotion de notre discipline, nous envisageons l'organisation du championnat du monde en France.

GN CARLA (Jacques GOUPIL) Le Président par intérim, Michel POLYDOR, qui devait être parmi nous ce matin vient de m'informer qu'il était en panne sur l'autoroute et vous demande de l'excuser.

Le groupement a connu une importante augmentation de ses licences de l'ordre de 33%. Le challenge du GN, difficile à réaliser mais pas impossible, est de rattraper le GN Carpe.

Le défi relevé de l'organisation du championnat du Monde à AIX LES BAINS (Savoie) sur le magnifique Lac du Bourget, a été remarquable avec une large couverture médiatique.

La pêche en float tube connaît une évolution rapide et la FIPS réfléchit actuellement sur la création d'un championnat du Monde peut être dès 2016.

Malgré tout, petit souci avec CARLA, ce sont des gens passionnés, parfois maladroits, qui se heurtent parfois avec des organisateurs locaux, des AAPPMA, des Fédérations. Il faut labelliser les épreuves qui existent et travailler en collaboration avec tous les acteurs de la pêche.

6- RAPPORT DE LA COMMISSION MEDICALE (Christian ROGEAUX)

En vous reportant aux bulletins 250 et 251 vous avez pu suivre l'évolution de la mise en place de nos différentes actions et partager nos différents travaux.

La FFPSC se doit de respecter les règlements inscrits dans le Code du Sport et de suivre les directives du Ministère et du CNOSF.

Notre objectif principal sera la SANTE ET LA SECURITE DU SPORTIF. En pratique nous serons amenés à participer à l'établissement du protocole médical en vue de la rédaction du Certificat Médical de Non Contre Indication (CMNCI) , travailler sur la périodicité de ce certificat en portant un intérêt particulier à nos vétérans et handicapés.

Pour poursuivre et développer les actions de prévention et de lutte contre le dopage, nous allons ouvrir sur le site une action de communication pour relayer toutes les informations du Ministère et toutes les informations sur les différents risques auxquels nos licenciés peuvent être confrontés. La même action sera menée sur le Bulletin de la FFPSC. Il sera également nécessaire de mettre en garde très tôt nos jeunes compétiteurs sur les effets nocifs de prise de produits illicites.

Concernant le contrôle anti dopage, une information spécifique pour les capitaines et délégués des équipes nationales a été mise en place. Nos licenciés ont le droit d'avoir une maladie de se soigner et de faire de la compétition mais ils ont l'obligation de se mettre en règle avec la procédure prévue dans les textes de l'AFLD.

Les contrôles anti dopage ne se pratiquent pas encore sur nos compétitions nationales mais sont réguliers à l'international d'où l'impératif de prendre toutes les précautions pour s'assurer que les membres des différentes équipes nationales ne risquent pas de contôle positif du fait d'un traitement médical pour maladie chronique par exemple. Une information détaillée sera communiquée sur l'AUT (Autorisation d'Usage à des finsThérapeutiques)

Dernier point : la prise en charge de la mort subite. La majorité de nos parcours sont souvent isolés et l'accès à un défibrillateur est incertain voir impossible.

La FFPSC, a fait l'acquisition de DAE et pourra les mettre à votre disposition chaque fois que vous le souhaitez. La formation sera essentielle et nous sommes à votre disposition pour l'organisation de sessions de formation dans vos CD, CR et groupements. La FFPSC a ouvert une ligne budgétaire de 2 500 € qui permettra d'organiser des actions dont les frais seront pris en charge par la commission.

Il sera également lancé, en collaboration avec notre secrétaire, un recensement pour évaluer le nombre de DAE présent dans nos structures.

Je vous remercie et la commission se tient à votre disposition.

7- RAPPORTS DES EQUIPES NATIONALES.

Equipe Féminine (Dominique MISSERI)

Dominique est accompagnée de Coralie CHENAIS, Carole GUIDEZ, Pauline NERVET et Lucie PARISE.

Valérie NADAN et Isabelle HAWRYHUK sont excusées.

C'est sur les bords de la rivière Sorraia à Coruche que s'est déroulé le 21^{ème} championnat du Monde féminin.

CORUCHE, un nom qui fait peur, là où aucune équipe de France n'a réussi à obtenir un podium par équipe et, de ce fait, tout le monde disait que les filles allaient se faire « ramasser ». Pourquoi cela changerait il ?

Je leur avais demandé d'être opérationnelles dès le premier jour d'entraînement surtout pour la pêche à 50 mètres et je peux vous assurer que je n'ai pas été déçue : préparation du matériel, esprit d'équipe, tous les ingrédients étaient réunis avec un plus cette année avec la présence de Stéphane POTTELET qui nous a apporté tout son savoir faire, sa méthodologie, son calme et son analyse de la pêche. Les explications de Jean Pierre MISSERI nous avaient données nous ont également bien aidées.

Lors des entraînements les résultats n'étaient pas encourageants avec des poissons difficiles à toutes les distances.

Nous avons du mettre au point toutes les pêches afin de pouvoir palier à toute éventualité car sur parcours il fallait savoir tout faire : les ablettes à 2 mètres, la pêche à 7/8 mètres selon les places, la pêche à 11,50 mètres selon les secteurs, l'anglaise à 50 mètres sur tous les secteurs. Il fallait, pour réussir, pratiquer une pêche « alternative », ne pas rester figée et je peux vous assurer que par 40° à l'ombre ce n'est pas chose facile d'autant plus que je n'ai pas eu la main heureuse pour les tirages au sort.

PV de l'assemblée Générale Ordinaire du 1^{er} Février à LA FERTE BERNARD (72)

Un seule chose importait : il fallait balayer les idées reçues, ce que firent Coralie CHENAIS, Carole GUIDEZ, Isabelle HAWRYHUK, Valérie NADAN, Pauline NERVET et Lucie PARISE avec panache. Cette médaille d'argent vaut de l'or et, cerise sur le gâteau, la médaille d'argent en individuel de Valérie NADAN.

Un grand merci à tout le staff et aux accompagnateurs car toutes et tous ont mis la main à la pâte pour que cette équipe réussisse. Un grand merci également aux sponsors : Sensas, Garbolino, Rive, VMC, Water Queen, Rameau, Milo, Maver ainsi que les verminières de l'Ouest et au Poisson d'Étain.

Seul petit bémol, pas le moindre petit compte rendu, pas le moindre résultat, pas la moindre photo dans la presse halieutique. Nos filles méritaient bien un tout petit encart.

Equipe Feeder (Daniel DEPALLE)

Je vous présente tout d'abord les excuses de Bernard BODINEAU.

Le déplacement en Irlande n'a pas été de tout repos et nous avons rencontré certains problèmes. Jusqu'au jeudi toutes les réunions d'informations se sont déroulées en anglais et heureusement que nous avons eu l'aide de deux pêcheurs anglais.

Autre difficulté, la communication entre les secteurs que nous avons eu du mal à gérer et il faudra peut être envisager un autre moyen de communication entre les membres du staff.

Malgré ces contretemps, l'équipe a réussi une performance honorable. 4^{ème} à l'issue de la première manche nous n'avons pas réussi à maintenir notre rang sur la seconde. Comme signalé ci-dessus nous avons rencontré d'énormes difficultés de communication entre les secteurs et les informations et décisions à prendre n'ont pu être transmises régulièrement. Tout n'a pas été négatif et l'équipe nous a donné entière satisfaction, la marge de progression est encore importante avec des garçons très réceptifs et déterminés à réussir.

L'équipe composée de Christophe CATHELIN (qui remporte son secteur sur la 2^{ème} manche), Elie MONATLICK, Daniel LACOMME, Yohann HOUSSAIS, Sébastien KIEHL et Damien FRERE termine à la 6^{ème} place sur 25 nations.

Pour 2015, nous avons reçu 13 palmarès plus un très tardivement. Concernant ces derniers, certaines performances mentionnées ne peuvent être prises en compte avec des épreuves ne se déroulant pas sous règlement FFPSC mais avec un règlement régional non conforme. Il faudra veiller à l'avenir de ne faire figurer que les épreuves sous règlement FFPSC, c'est quand même la moindre des choses.

L'équipe sera composée de : Christophe CATHELIN, Yoann HOUSSAIS, Sébastien KIEHL, Daniel LACOMME, Elie MONATLIK. Remplaçant Christophe SOBOLEWSKI.

Les coachs seront : Valentin DURONSOY, Patrice BURCKENSTOCK, Bertrand ROUILLER et Jean Yves HERMAND.

Il a fallu également penser au remplacement de notre ami Jacky CAHAGNE, précieux collaborateur, brillant et efficace. Jacky assurait les fonctions de capitaine adjoint et il était également le délégué de la FFPSC.

Un capitaine adjoint a été proposé et confirmé par le Comité Directeur de la FFPSC : Yves HOUSSAIS. Le nouveau délégué a été désigné par le Comité Directeur, Daniel DEPALLE.

Le championnat du Monde se déroulera aux Pays Bas à WESTDORPE et il est certain que cette équipe fera tout pour progresser dans la hiérarchie et l'objectif sera le podium avec la motivation supplémentaire de rendre hommage à Jacky CAHAGNE qui s'était tellement investi pour la progression de la technique et pour cette équipe de France.

Equipe U 14 (Jean Michel GRIGNON)

Un nouveau titre pour cette équipe des U14, le 7^{ème} je crois.

L'équipe était composée de Nicolas RENARD, Jason DAMAY, Tony POINSIGNON, Maxence DESLANDES et Clément CARLIN.

En individuel, 2 de nos jeunes sur le podium avec le titre pour Nicolas et le bronze pour Jason. Tony est 4^{ème}

Je vous demanderai d'applaudir nos 2 médaillés, Nicolas et Jason.

Le staff a encore réalisé un gros travail et Arnaud DUPIN qui a assuré mon remplacement a dirigé de main de maître cette équipe avec l'appui de Jean PELEGRINO, Didier, Jean Claude et Danny POINSIGNON et Gérard CARLIN.

Pour 2015, le stage regroupant 14 garçons se déroulera dans le 82.

Equipe U 18 (Denis PERIGOIS)

Denis est accompagné de Jonathan BRISSON et Eros GAVANI.

Le championnat du monde avait lieu en Hollande dans la région d'Assen en canal.

Pour la première fois, depuis la création de cette catégorie en 2008, l'équipe de France est devenue championne du monde après une rude bataille avec nos amis anglais et la Pologne. Cerise sur le gâteau, Victor CHAMBON a obtenu une superbe médaille d'argent en individuel.

Je tiens à féliciter mes 5 jeunes pour cet excellent résultat qui confirme une énorme motivation et une préparation sans faille. Merci à Jonathan BRISSON, Victor CHAMBON, François DESSERME, Eros GAVANI et Thomas MONSIGNY pour ce titre et tous ces moments de bonheur partagés ensemble. Je tiens à associer à ce résultat les 6 autres jeunes qui ont participé au stage de présélection et que j'ai laissé sur la touche.

Ce résultat c'est aussi la réussite de tout mon staff technique sans qui rien n'aurait été possible. Merci à mes amis qui m'ont soutenu dans cette aventure : Olivier WIMMER, Jean Marc DOUCET, Jean Pierre MISSERI, David MONSIGNY sans oublier Michel BOTTE pour avoir géré la partie ingrate mais très importante de l'intendance.

Tous n'ont pas compté leurs heures pour préparer au mieux le matériel de nos jeunes et les mettre dans les meilleures conditions possibles pour le championnat. J'associe également à ce résultat Didier DELANNOY qui a quitté provisoirement cette équipe pour s'occuper plus sereinement de ses nouvelles responsabilités professionnelles.

Ce résultat nous le devons aussi à la FFPSC et à son Président Jacques GOUPIL. Je les remercie pour la confiance et l'aide financière apportée à nos différentes équipes de jeunes. Un grand merci à nos sponsors qui nous aident financièrement et matériellement depuis de nombreuses années et je tiens à les citer : Sensas, Rive, Rameau, VMC, Garbolino, Milo et Maver. Merci également aux Verminières de l'Ouest et aux Appâts du Centre qui nous soutiennent en nous fournissant les esches.

Cette année, le championnat du monde aura lieu en Serbie à Smederevo dans un canal. L'objectif sera d'obtenir une nouvelle médaille par équipe qui viendrait confirmer le travail de ces 2 dernières années. Avec mon staff, nous avons aucun doute sur la valeur et la motivation mais rien n'est jamais acquis d'avance et c'est à nous de préparer au mieux notre équipe vers ce nouvel objectif.

Nous avons reçu 17 palmarès de grande qualité. Finalement, nous avons retenu 12 jeunes pour participer à un stage qui se déroulera les 24 et 25 avril à Chateauroux (lac de Belle Ile) et à Eguzon (plage de Fougères) Les 12 candidats retenus pour le stage : Steven BRIAS, Jonathan BRISSON, Clément CARLIN, Aymeric CHAMBON, Eros GAVINI, Julien LENTZ, Tom MAXANT, Thomas MONSIGNY, Nael PLE, Tony POINSIGNON, Nicolas RENARD, Florian SOETTE.

Ce stage permettra de désigner les 5 jeunes qui défendront nos couleurs en Serbie.

Un stage est très important car il nous permet de vérifier les qualités de nos jeunes, de préparer le matériel en amont et surtout de prévoir tous les besoins.

Un championnat se prépare rigoureusement et obtenir une médaille devient de plus en plus compliqué avec un niveau sans cesse grandissant des nations.

Merci à vous tous pour votre écoute et j'espère ramener une nouvelle médaille à la FFPSC en 2015.

Equipe U 23 (Jean Luc QUERNEC)

L'argent par équipe et l'or en individuel pour Maxime DUCHESNE.

L'équipe était composée de Maxime WATRIN, Kévin OSTAN, Alexandre CAUDIN, Maxime DUCHESNE et Jordan DAMAY.

Le staff était composé de Didier GUESSARD, Jean Luc HAVERBECK, Thierry GOYER, Michel VILLET, Patrick BERAUDIAS et Baptiste COURTELLEMONT. J'étais également sur ce championnat comme délégué de la FFPSC.

2^{ème} à l'issue de la première manche, le staff prend la décision de conserver la même équipe pour la 2^{ème} manche.

Malgré un tirage moyen l'équipe a réalisé une très bonne manche en terminant de nouveau 2^{ème} à un seul petit point des anglais. La seconde marche du podium est méritée pour cette équipe très combative.

Pour 2015, deux de nos éléments, Maxime et Kévin vont passer chez les seniors mais nous allons de nouveau pouvoir aligner une équipe compétitive en Serbie.

Merci à tous nos sponsors et partenaires et à toutes les personnes qui ont contribué à cette réussite.

Equipe Vétérans (Philippe CARTON)

Philippe est accompagné de Gilles LANNOY, Jean Claude DEPOUSSARGUES et Alain DANCOT.

Dans des conditions de pêche déplorables où le tirage au sort a transformé le championnat en véritable loterie, l'équipe a fait le maximum. Après une première manche catastrophique (10^{ème}), l'équipe a démontré toutes ses capacités de réaction mais cela n'a pas suffi. Christian MICONNET remporte son secteur et nous terminons 8^{ème}.

Pour 2015, l'équipe sera composée de Gilles LANNOY, Jean Pierre FOUGEAT, Jean Pierre MISSERI, Dominique DUPIN, Christian MICONNET.

Alain DANCOT, Jean Claude DEPOUSSARGUES compléteront le groupe.

Equipe Handicapés (Michel LANGLOIS)

Certainement une découverte de la pêche en torrent pour la majorité de nos pêcheurs avec la présence de quelques poissons sur certaines places. A l'issue des entraînements, il était impossible d'arrêter une quelconque stratégie, le niveau du fleuve, le courant changeant en permanence.

Stéphane CORAZZA qui découvrait la pêche en fleuve a réalisé un beau championnat et termine 4^{ème} en individuel.

Xavier ROMERO a eu un tirage au sort catastrophique en tombant 2 fois sur le secteur pratiquement désertique et, qui plus est, sur les deux numéros à éviter le 10 et le 9. Malgré tous ses efforts en pratiquant à la bolognaise, Xavier n'a rien pu faire malgré l'aide et les encouragements de Daniel.

Jean Noël RIBOTON peut avoir beaucoup de regrets surtout sur la 2^{ème} manche où il a décroché 3 ou 4 poissons qui auraient pu faire la différence.

Alain SCHAEFFER, super compétiteur, a réussi à se hisser sur la seconde marche du podium en individuel. Cette médaille d'argent a quelque peu atténué notre frustration d'être passés si près du podium.

Quant au remplaçant qu'on m'avait quelque peu imposé, je l'ai emmené par principe et je l'ai surtout ramené.

Je remercie Ollivier et Daniel sans oublier les précieux auxiliaires de nos pêcheurs Rodolphe, Pascal, Christophe qui réalisent un travail extraordinaire pour toute l'équipe.

Pour 2015, nous partirons avec nos 4 mousquetaires, pas de remplaçant. Nos possibilités sont très réduites car nous n'avons pas de pêcheurs avec un nombre de points suffisant pour l'international. S'il y a un problème, je pêcherai.

Merci à tous les partenaires et à la FFPSC.

Equipe Seniors (Jean Pierre MISSERI)

Avant de parler de l'équipe Seniors, trois petites parenthèses.

Les arbitres : au niveau des examens pour les nouveaux arbitres, les questionnaires ont été actualisés et envoyés aux demandeurs par mes soins. Aux CD, CR la gestion et l'organisation des épreuves.

Les formations : nous attendions beaucoup avec la création d'une Fédération Sportive unique afin de mettre en place un BP adapté. La mise en place est simplement différée. Nous intervenons actuellement sur plusieurs CFPPA pour la pêche au coup, carpes, anglaise, bolognaise, carnassiers et plombée. Pour ma part, j'interviens sur les CFPPA d'Ahun et de Caulnes.

Les écoles de pêche : la subvention FFPSC est octroyée aux écoles de pêche qui en font la demande. Le secrétaire de la FFPSC fait une demande à l'ensemble des présidents de CD et CR avec une date limite au 30 novembre. Pour 2014, une deuxième relance a été effectuée pour avoir une liste cohérente. Malgré cela, des demandes arrivent encore en février mais elles ne seront pas payées. Nous avons une somme globale que nous divisons par le nombre d'écoles et, lorsque le chiffre de l'aide est fixé, il ne peut être modifié.

Messieurs les Présidents de CD, de CR, je vous demande de nous informer avec précision sur la liste de vos écoles de pêche, des écoles de pêche des AAPPMA ayant naturellement des licenciés. Notre secrétaire lancera l'opération beaucoup plus tôt. Il y aura un peut être deux rappels mais plus de relance par téléphone.

Je compte sur vous.

Notre équipe seniors : je demande à Stéphane, Mickaël, Paul Louis et Jonathan de venir me rejoindre. Tous les pêcheurs invités sont soit présents soit excusés. Tous ont répondu ce qui marque l'attachement de ces garçons à notre Fédération. Cette année nous n'avons pas ramené de médaille par équipe mais nous avons obtenu la plus belle des médailles, celle de la VIE, de l'AMITIE et de l'ESPOIR.

Contacté par l'association « O MA VIE » qui réalise le rêve d'un jeune qui est atteint d'une maladie grave (la leucémie) j'ai répondu favorablement. Son rêve était d'être en contact avec l'équipe de France et d'avoir une caisse comme les champions. Ollivier AFFILE, Julien TURPIN, Stéphane LINDER et Dominique MISSERI m'ont aidé pour réaliser ce rêve et bien d'autres puisque cette année il a une licence. TANGUY est devenu le fils de la maison et son rêve est devenu réalité. J'ai emmené d'autres enfants au bord de l'eau pour essayer de leur donner, au travers de ce que je représente à leurs yeux, de l'espoir et du courage pour se battre contre la maladie.

Si par hasard vous me voyez dans une brocante vendre du matériel vous avez compris pourquoi et pour qui.

Répondre à ce genre d'action c'est aussi important que d'obtenir une médaille d'or sur un championnat du Monde et, si vous êtes sollicités pour ce genre d'intervention, n'hésitez pas, foncez.

Concernant maintenant l'équipe : j'ai la chance de gérer un groupe merveilleux et j'ai beaucoup de plaisir à le diriger. Grâce à l'investissement, à la compréhension de tous les pêcheurs nous réussissons à respecter le budget mis à notre disposition par la FFPSC et bien souvent nous sommes même très en dessous.

Sans le soutien des marques qui nous aident toute l'année, sans les fournisseurs d'esches qui répondent toujours présents il nous serait sans doute difficile de respecter ces budgets et je les remercie tous de ce partenariat efficace.

Pour 2015, nous avons deux championnats à gérer dont un, très compliqué, surtout administrativement, en Biélorussie. Malgré la difficulté et quelle que soit l'équipe que nous mettrons en place, on pourra gagner.

Un autre point important : en Hollande j'ai donné ma parole que si je recevais des palmarès de U23 quittant la catégorie, je leur ferai faire un match amical. J'ai reçu 2 palmarès, Maxime DUCHENE et Alexandre CAUDIN.

Maxime participera à France Italie et Alexandre à France Hollande.

Le groupe France Seniors 2015 : Mickaël BOURSAULT, Alexandre CAUDIN, Jérôme CHAUVEAU, Diégo DA SILVA, Alain DEWIMILLE, Maxime DUCHENE, Arnaud DUPIN, Eric FOSSILLON, Frédéric FOURMY, Johan KOUZMINA, Paul Louis LAFONT, Stéphane LINDER, Yves MARGERIN, Mickaël MONTENOT, Stéphane POTTELET, Jonathan SANMARTI, Denis SECULA, Julien TURPIN, Paolo VALORE, Jérôme VASSEUR, Olivier WALCK.

Pour le Championnat d'Europe (20 au 29 juin) Stéphane POTTELET, Diégo DA SILVA, Paolo VALORE, Mickaël BOURSAULT, Stéphane LINDER, Jonathan SANMARTI (remplaçant)

Staff : Jean Pierre MISSERI, Jean Pierre FOUGEAT, Jacques GOUPIL, Daniel CARPENTIER, Julien TURPIN, Johan KOUZMINA, Baptiste COURTELLEMONT, Jérôme CHAUVEAU.

Pour le Championnat du Monde (5 au 13 septembre) Stéphane POTTELET, Diégo DA SILVA, Jérôme VASSEUR, Alain DEWIMILLE, Paul Louis LAFONT, Johan KOUZMINA (remplaçant)

Staff : Jean Pierre MISSERI, Jean Pierre FOUGEAT, Jacques GOUPIL, Daniel CARPENTIER, Jonathan SANMARTI, Paolo VALORE, M BERANGER.

Pour France, Italie, San Marin (25 au 29 mars) Paolo VALORE, Jérôme CHAUVEAU, Mickaël MONTENOT, Arnaud DUPIN, Julien TURPIN, Maxime DUCHENE.

Staff : Jean Pierre MISSERI.

Pour le France Hollande : la composition de l'équipe sera communiquée après l'Europe.

Pour le Festival de l'HO : si l'épreuve est maintenue une équipe participera.

Merci pour écoute attentive.

Après une courte pause, reprise des travaux.

Intervention de Monsieur le Maire de la FERTE BERNARD, Jean Carles GRELIER.

Merci d'avoir choisi la FERTE BERNARD pour organiser votre Assemblée Générale. Je me réjouis que pour quelques heures la FERTE BERNARD soit la capitale de la pêche de compétition au coup. Notre ville a une histoire liée à l'eau puisque construite sur un ancien marais et déservie par deux cours d'eau. Vous avez également pu voir que nous possédons dans la ville un magnifique plan d'eau de 15 hectares et tous nos amis pêcheurs ont hâte de pouvoir utiliser le second plan d'eau de 55 hectares qui sera très prochainement mis en service. Ce sera un espace naturel dédié aux activités de pleine nature.

Votre sport est un beau sport qui lie l'activité sportive, l'esprit de compétition, la préservation du milieu naturel et de l'environnement. Vous êtes les garants de la protection de la nature.

Dans un bassin de population de 30 000 habitants, notre ville en compte à peine 10 000 avec 42 disciplines sportives représentées pour quelques 4 500 licenciés. La FERTE affiche d'ailleurs haut et fort sa position de ville qui aime le sport et toutes ces activités sont importantes et essentielles pour la vie de notre ville.

Paradoxe bien français, nos territoires ruraux voient le renforcement du nombre de leurs habitants alors que, progressivement, la population a tendance à quitter le centre ville. Nous devons donc nous assurer de pouvoir offrir toutes les conditions de la qualité de vie, toutes les activités de loisirs, culture, sports en terme d'équipements et structures. Je voudrai féliciter toute l'équipe du VSF Pêche Compétition et son président Yves BAZIN, dirigeant associatif compétent et efficace.

Je voudrai également saluer le travail immense assuré par les bénévoles sur le plan national. La vie associative, le bénévolat sont essentiels au bon fonctionnement et à l'équilibre du pays.

Un nouveau paradoxe : on communique de plus en plus par sms, twett, facebook, mais on ne se parle que très peu. Le monde associatif est le dernier lien du dialogue social ou on se « mélange » Lorsqu'on est sous le tee shirt du club, il n'y a plus de différences, il n'y a que des sportifs. Merci à vous tous du temps que vous consacrez pour promouvoir votre activité en vous investissant dans vos clubs, vos fédérations, vos sociétés de pêche.

Pour terminer, je vous invite à revenir à LA FERTE BERNARD chaque fois que vous le souhaitez, la Sarthe mérite plus que 24 heures. Merci et je vous souhaite une bonne fin d'assemblée générale.

Le Président, Jacques GOUPIL, remercie Monsieur le Maire pour l'accueil et la mise à disposition, gracieusement, des installations pour toutes nos réunions.

8- L'EVOLUTION DE NOS EPREUVES (Jean Luc QUERNEC)

Le championnat de France des Clubs : toutes les précisions sur la modification du fonctionnement de l'épreuve sont détaillées dans le dernier bulletin. Je vous rappelle les grandes lignes : 60 équipes qualifiées pour la finale avec 10 maintiens et une équipe supplémentaire qualifiée pour le CR organisateur de l'épreuve N – 1.

Pour 2015, il y aura les 12 équipes maintenues à l'issue de l'épreuve 2014, 1 équipe supplémentaire pour le CR Picardie et 49 équipes qualifiées sur les championnats régionaux. Ces qualifications sur les épreuves régionales se faisant maintenant au prorata du nombre d'équipes sur chaque régional et non plus au prorata du nombre de licences clubs de chaque CR. Pour avoir droit à un qualifié minimum, le championnat régional devra se dérouler avec 4 équipes au minimum. Les inscriptions au niveau des régionaux restent inchangées avec un engagement de 25 €. Les équipes qualifiées pour la finale régleront un engagement supplémentaire de 25 €. Tous ces engagements seront intégralement redistribués.

La Coupe de France (ex GN) et le Championnat de France des CD : il apparait que le championnat de France des CD ne présente plus guère d'intérêt d'où la proposition de le supprimer, la Coupe de France passant en 2 manches de 4 h sur 2 jours. Si le principe de la Coupe en 2 manches de 4 h a été très bien admis, la suppression du championnat de France des CD est contestée par quelques CD très attachés à cette épreuve (une dizaine)

En cas de maintien plusieurs solutions sont peut être possibles : à partir de la Coupe de France, établir un classement CD. Difficilement réalisable car tous les CD ne sont pas représentés par 5 pêcheurs sur la Coupe de France, les petits CD en particulier.

Possibilité également d'organiser un championnat de France des CD nouvelle formule également en 2 manches de 4 heures sur 2 jours. Une nouvelle date au calendrier déjà très chargé mais ce serait peut être une solution de relance de l'épreuve.

Jean DESQUE lance l'idée d'une épreuve commune Coupe de France / CD avec la qualification normale pour la Coupe à partir des épreuves départementales et de créer à l'intérieur de la Coupe un championnat des CD basé sur 4 pêcheurs désignés à l'avance et qui seraient répartis sur les 4 secteurs de l'épreuve. Ces pêcheurs pourraient venir des qualifiés pour la Coupe ou être désignés par les CD et venir en plus des qualifiés.

Ce système demande à être approfondi pour déterminer les possibilités et les contraintes d'organisation.

Les Commissions Technique et Grandes Epreuves sont chargées d'étudier les différentes possibilités.

Pour les autres modifications sur les règlements, vous allez recevoir prochainement un nouveau fascicule REGLEMENTS.

9- ETUDE DES VŒUX (Jacques GOUPIL)

Pour le déroulement du Championnat de France Féminin en 3 manches de 4 heures sur 3 jours (vœu déposé par les CR PACA et Bourgogne) la validation avait été anticipée par le Comité Directeur lors de sa réunion du 29 novembre 2014. Cette décision a été contestée par certaines filles d'où la nécessité de trancher par vote de l'AG.

Dominique MISSERI, précise qu'effectivement quelques filles sont contre cette décision mais qu'une majorité accepte le principe. Dominique, pour sa part, est plutôt favorable.

Le vote à main levée étant ingérable, il est procédé à un vote par appel des CD avec attribution de leur nombre de voix respectif.

Le secrétaire est chargé de l'appel, Edmonde et Jacques du pointage des voix.

A la question êtes-vous pour le déroulement du championnat féminin en 3 manches de 4 h sur 3 jours :

116 voix POUR, 32 voix CONTRE et 77 ABSTENTIONS

Une décision validée par le Comité Directeur à la réunion de Niort a également soulevé des contestations. Il s'agit de la suppression de la distance minimum de pêche de 15 mètres sur les épreuves spécifiques au moulinet avec flotteur.

Je vais vous demander également de voter pour ou contre le maintien de la distance minimum de pêche.

97 voix POUR le maintien, 82 voix CONTRE le maintien et 46 ABSTENTIONS.

Donc MAINTIEN DE LA DISTANCE MINIMUM DE PECHE DE 15 mètres sur les épreuves spécifiques de pêche au moulinet avec flotteur.

Nous allons passer maintenant à l'étude des autres vœux.

Vœu du CR PACA :

Que soit revu le déroulement des championnats départementaux et régionaux à savoir :

2 manches de 4 heures sur 2 jours.

Réponse : c'est aux AG des CR et CD de fixer les modalités de leurs championnats.

Vœux du CR Champagne Ardenne :

Sur les parcours délicats (canaux ou autres) demander que les entraînements soient arrêtés la veille des championnats pour permettre l'installation de la logistique.

Réponse : à l'appréciation de l'organisation. Ce point est prévu au règlement des championnats.

Prévoir des championnats uniquement à la grande canne. Regrouper dans les championnats moulinet toutes les techniques (anglaise, bolognaise, feeder)

Réponse : NON, contraire aux règlements.

En cas d'incident de navigation lors d'un championnat (bateau en panne sur un secteur et occasionnant une gêne importante) pénalisant les compétiteurs du secteur, que faire ?

Réponse : incident à gérer pour le mieux par l'organisation.

Vœux du CR Picardie :

CD 80 : qu'un accusé de réception soit envoyé aux CR par la FFPSC lors de l'envoi d'un palmarès. A charge de ceux-ci de ventiler aux CD.

Réponse : avec 150 palmarès transmis, ce serait difficile à gérer. On va réfléchir sur une gestion en ligne sur le site et trouver une solution pour que les CR soient assurés de la réception.

CD 60 : qu'il y ait un nombre de restants au championnat de France de pêche à la plombe par équipe équivalent en proportion au championnat de France des Clubs.

Réponse : Sans objet. Ce championnat se fait sur inscription.

CD 60 : étalet les championnats départementaux vers les nationaux sur 3 ans.

Année 1 : départementaux.

Année 2 : régionaux et 3^{ème} division.

Année 3 : 2^{ème} et 1^{ère} division.

Réponse : ce sujet sera transmis à la commission technique pour étude.

Vœu du CR Bourgogne :

Que la date des 3^{ème} divisions vétérans soit fixée à l'avance, comme toutes les autres 3^{ème} divisions.

Réponse : une date sera fixée avec dérogation possible.

Vœu du CR Centre (CD 36, 37 et 41) :

Que les championnats nationaux de 2^{ème} division (pêche mixte et moulinet) se déroulent en 3 manches de 3 heures sur 2 jours

Réponse : contraire à l'orientation adoptée par la FFPSC. La réponse est non.

10- PRESENTATION DU CALENDRIER 2015 (Jean Claude POINSIGNON)

Le calendrier mis à jour est projeté et commenté par Jean Claude.

Pour les 3^{ème} divisions mixte et moulinet, je vous demande de me faire parvenir au plus vite les lieux pour les championnats non attribués à ce jour.

Pour les 3^{ème} vétérans, me transmettre les dates et lieux des épreuves manquantes.

Pour la pêche mixte : les 2^{ème} divisions (28, 29 et 30 août) sont complètes.

ABC : Cajare, rivière Lot (CD 46)

DEF : SAINT QUENTIN Canal (CD 02)

GHI : MONTCEAU LES MINES Plan d'eau du Plessis (CD71)

1^{ère} division : CAZAUBON Lac (CD 32) les 25, 26 et 27 septembre.

Pour la pêche au moulinet : les 2^{ème} divisions (26, 27 et 28 juin) ABC et DEF ne sont pas attribuées.

GHI : FELLETTIN Barrage des Combes (CD 23) comme d'habitude.

1^{ère} division : AVAILLES LIMOUZINE (CD 86) les 14, 15 et 16 août.

Pour les Jeunes : seule la 2^{ème} division M (Bourgogne, dossier en cours) et la O (Alsace) ne sont pas attribuées.

1^{ère} division : 25 et 26 juillet à NIORT (CD 79)

Féminines : MONTREUIL BELLAY, rivière le Thouet (CD 49) les 4, 5 et 6 septembre.

Vétérans : prenez bonne note des dates des 3^{ème} divisions. Manquent la B et la I.

Les 2^{ème} divisions (10, 11 et 12 juillet) sont complètes.

ABC : LE LUDE rivière le Loir (CD 72)

DEF : NOYON en canal (CD 60)

GHI : DOUY en étang 5CD 28)

Corporatifs :

2^{ème} division : BREBOTTE/FROIDEFONTAINE (CD 90) canal du Rhône au Rhin les 27 et 28 juin.

1^{ère} division : MONTREUX VIEUX (CD 68) canal du Rhône au Rhin les 25 et 26 juillet.

Coupe de France et Clubs : SAINT QUENTIN (CD 62) Canal les 5 et 6 septembre.

Handicapés :

2^{ème} division : BOUSSY SAINT ANTOINE (91) étang les 23 et 24 mai.

1^{ère} division : LES ANCIZES (CD 63) étang les 29 et 30 août.

Clubs : SAINT QUENTIN (CD 02) canal les 13 et 14 juin.

Coupe de France (ex GN) : SAINT FLORENTIN (CD 89) canal les 19 et 20 septembre.

Pêche à la plombée : toutes les 2^{ème} divisions les 8, 9 et 10 mai.

R : TREHILLAC (CD 56) la Vilaine.

S : COMPIEGNE (CD 60)

T : VILLEREST (CD 42) Barrage.

U : SAINT PARDOUX (CD 87) Lac.

V : SAINT GEORGES SUR EURE (CD 28)

1^{ère} division : ISTRES (CD 13) Etang des Oliviers les 11, 12 et 13 septembre.

Coupe de France : BOUCHEMAINE (CD 49) les 22 et 23 août.

Championnat de France par équipes : 30 et 31 mai. AUCUNE CANDIDATURE.

Carpes à la grande canne : qualificatifs les 2 et 3 mai. Les zones Fet I ne sont pas attribuées.

Coupe de France : SAINT GEORGES SUR EURE (CD 28) Sur 2 étangs les 16, 17 et 18 octobre.

Ce calendrier devrait être bouclé assez rapidement, le seul gros problème reste le Championnat de France de pêche à la plombée par équipe. Espérons qu'une candidature sera déposée assez rapidement. Il y a une piste mais attendons la confirmation.

11- VOTE POUR LA DESIGNATION D'UN VERIFICATEUR AUX COMPTES (Daniel LAPIERRE)

Daniel donne les directives et demande aux trois candidats Jean Pierre LACOMBE (Président du CR Lorraine) , Jean Pierre LAZZARETTI (Président du CR Rhône Alpes), Reynald RUFFIER (Président du CD 51) de se présenter.

Pendant le déroulement du vote, la parole est donnée aux personnalités et invités.

Jean DESQUE : merci de me donner la parole. Le challenge Sensas connaît toujours le même succès mais nous avons décidé une refonte de l'épreuve avec la suppression des 1/2 finales. Cette modification va permettre de soulager un peu les compétiteurs. Donc, il y aura une qualification directe pour la finale qui se déroulera avec 128 équipes au lieu de 64 les 10 et 11 octobre.

Tous les détails sur ce nouveau règlement sont sur le site, un calendrier des premières épreuves est à votre disposition à l'entrée de la salle.

La date initiale de la finale 24 et 25 octobre est libérée et va nous permettre de caler la finale de notre nouvelle épreuve, le Challenge Sensas Feeder Tech. Cette épreuve avait été préparée par Jacky CAHAGNE et je remercie Daniel DEPALLE et Jean Luc QUERNEC d'avoir accepté de prendre la suite pour la mise en place de ce Challenge.

Daniel aura en charge l'établissement du calendrier et Jean Luc recevra les inscriptions et les classements. Vous pouvez disposer du premier calendrier à l'entrée de la salle et je vous demande de communiquer à Daniel vos dates pour les épreuves qualificatives. Pour le Challenge Crazy, déjà 75 épreuves au calendrier. Je vous remercie.

Denis LEGRET, président de l'Entente Halieutique du Grand Ouest (EGHO)

Merci président de m'accueillir à votre Assemblée Générale. De façon indirecte nous sommes un peu les partenaires de votre Fédération.

Félicitations pour tous ces brillants résultats mais je pense qu'il n'y a pas assez d'écho pour valoriser ces performances. Nous devons réfléchir avec la FNPF à la possibilité de nous associer à la promotion de la pêche de compétition en plus de notre action de promotion du loisir pêche et de la réciprocité.

L'EGHO, c'est aussi la mise en place de la carte inter fédérale adoptée maintenant par les deux autres groupes et c'est également le bras armé de la FNPF pour faire en sorte que toutes ces mesures soient développées.

L'EGHO subventionne également les Fédérations Départementales pour l'acquisition de parcours, subvention à 50% voir 60%. Ces parcours peuvent naturellement recevoir vos compétitions. Financement également des parcours labellisés.

La réciprocité entre les 3 groupes couvre maintenant 90 Fédérations Départementales et notre objectif est d'avoir l'adhésion de toutes les Fédérations.

Un message à vous, pêcheurs sportifs : nous entrons dans une année électorale et vous avez un rôle important à jouer au sein de vos AAPPMA, de vos Fédérations Départementales, particulièrement au niveau des APN

Je vous souhaite une bonne fin de réunion.

Alain DIEU, président de la Fédération de la Sarthe, représentant Claude ROUSTAN, Président de FNPF.

D'abord je vous présente les excuses du Président ROUSTAN. Je viens à vos travaux avec plaisir, plaisir double car je suis le Président de la Fédération 72.

Je me réjouis des excellentes performances de vos pêcheurs. Cher Président, la FNPF a été à ton écoute avec l'attribution d'un soutien financier conséquent dans le cadre d'une convention de partenariat. En contre partie nous comptons sur vous pour renforcer et encadrer nos structures. L'évolution ces dernières années a été sensible et démontre la mobilisation des uns et des autres mais nous devons être exigeants et faire encore mieux.

Tu me permettras, en passant, d'adresser un grand merci au représentant local de la FFPSC, Jacky LAHOREAU.

Nous avons actuellement beaucoup de mal à trouver un encadrement de jeunes qui puisse être avec les jeunes des APN et je suis inquiet pour l'avenir si cette situation ne s'améliore pas.

La FFPSC se porte bien : effectif en progression, finances saines, résultats excellents, les groupements se développent. J'ai pris un véritable bain de jouvence. Certes Fernand DE CASTRO m'a un peu titillé et je me suis demandé ce que pouvait lui apporter la FNPF et c'est peut être l'inverse qui serait possible.

Fernand, les portes de la FNPF te sont ouvertes, sonnes un peu plus fort et nous te recevrons avec plaisir.

La FNPF est une « entreprise » récente de 5 ou 6 ans. Elle s'est mise en mouvement. Le schéma de développement du loisir pêche a été réalisé. Le groupe de travail Offre de pêche œuvre sur les parcours et l'hébergement, réflexion menée avec les Fédérations des stations vertes de vacances et le Comité National d'actions sociales. Cette réalisation est importante pour l'initiation.

La FNPF c'est aussi le travail réalisé sur la réglementation, le positionnement sur la continuité écologique et la gestion qualitative de l'eau. Travail, encore travail mais je vous apprendis rien car la masse de travail de la FFPSC est également importante.

Compréhension, convivialité, amitié, ce sont des mots, mon cher Jacques, que tu connais bien et que nous partageons.

Merci pour le travail accompli par toi et ton équipe.

Jacques GOUPIL : Effectivement, on a vécu une saison 2014 très satisfaisante avec la FNPF. J'ai relevé l'appel de l'implication des structures de la FFPSC dans la vie des AAPPMA, des Fédérations Départementales, des APN.

Nous pouvons certainement faire mieux et je me joins à ton appel pour inviter nos licenciés, CD, CR et groupements à s'investir encore plus.

On peut faire mieux et, si on fait mieux, on pourra demander plus. Merci à Denis et Alain.

12- RESULTATS DU VOTE

Ont obtenu :

Jean Pierre LAZZARETTI : 98 voix

Jean pierre LACOMBE : 64 voix

Reynald RUFFIER : 35 voix

Bulletins nuls : 3

Jean Pierre LAZZARETTI est élu et rejoint Alain GERARD et Gérald THIEBAUT. Jean Pierre LACOMBE et Reynald RUFFIER seront suppléants de nos 3 vérificateurs aux comptes.

13- CLOTURE DE L'AG (Jacques GOUPIL)

Il me reste une tâche agréable à effectuer avec la remise des plaquettes de la FFPSC.

Sur le championnat de France 1^{ère} division organisé par le CD 53, nous n'avons pas pu remettre la plaquette traditionnelle de notre Fédération. Je répare cet oubli en appelant la secrétaire du CD 53 Madame Françoise OGIER.

La plaquette est remise par Jean Claude POINSIGNON.

Une demande a été effectuée par notre secrétaire général pour récompenser une bénévole très méritante, Gisèle MURAT. Secrétaire du CD 03 et du CR Auvergne depuis plus de 25 ans, Gisèle est toujours présente sur toutes les organisations malgré une santé précaire.

Cette opportunité de vouloir récompenser nos bénévoles, nos dirigeants qui s'investissent doit être poursuivie. Je souhaiterai que, pour les années à venir, les Présidents de CD et CR nous proposent des personnes à récompenser.

Daniel DEPALLE remet la plaquette à Gisèle MURAT.

Nous n'oublierons pas de récompenser nos hôtes, Yves BAZIN du VS Fertois pour le travail accompli et Jacky LAHOREAU l'artisan de cette organisation.

Les plaquettes sont remises par Jean Michel GRIGNON et Jacques GOUPIL.

Il me reste à honorer notre Président de l'EHGO et naturellement notre Président de la Fédération Départementale, représentant la FNPF en vous remettant cette plaquette souvenir.

Notre AG est terminée. Notre secrétaire m'a transmis la candidature du CD 87 pour l'organisation de la prochaine AG le 7 février 2016 à SAINT JUNIEN.

Merci à tous.

Le Secrétaire Général
Daniel DEPALLE

Le Président
Jacques GOUPIL

Pour des raisons d'indisponibilité de salles, la prochaine AG se déroulera le 14 février.

